



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Contribution aux effacements de réseaux à Stival

DEL-2016-087

Numéro de la délibération : 2016/087

Nomenclature ACTES : Finances locales, fonds de concours

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 27/06/2016

Date de convocation du conseil : 21/06/2016

Date d'affichage de la convocation : 21/06/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre DUPONT par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Annie GUILLEMOT par M. Michel GUILLEMOT, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN.

Était absente : Mme Madeleine JOUANDET.

Contribution aux effacements de réseaux à Stival

Rapport d'Alexandra LE NY

Dans le cadre du projet d'aménagement du bourg de Stival, le syndicat d'énergies du MORBIHAN (SDEM) est chargé de réaliser l'effacement des réseaux Basse Tension et Télécommunications. Ces travaux consistent en la suppression des réseaux aériens et en la réalisation d'un nouveau réseau souterrain.

Plusieurs conventions de servitude entre la Ville et le SDEM ont déjà été soumises à l'approbation du conseil municipal.

Conformément au règlement du SDEM, la Ville est appelée à contribuer à hauteur de 35% du montant prévisionnel d'opération.

Dans la programmation du SDEM, la tranche 1, qui n'est pas en exacte concordance avec la tranche 1 du programme piloté par la ville, représente un montant prévisionnel de 586 500 € et par conséquent une contribution prévisionnelle nette de la Ville à hauteur de 205 275 €.

Le périmètre est mentionné dans le plan ci annexé. Le chiffrage intègre 23 000 € de réfection provisoire en cours de chantier et 40 500 € d'aléas.

Le montant prévisionnel de la tranche 2 sera communiqué à l'issue des études de détail et donnera lieu ultérieurement à délibération.

Nous vous proposons :

- d'approuver le versement de cette contribution de 205 275 € au syndicat d'énergies du MORBIHAN (SDEM) et d'autoriser Madame La Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

La délibération est adoptée par 27 voix pour et 5 abstentions.

Ont voté pour : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET

Se sont abstenus : M. Loïc BURBAN, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence LORANS, M. Daniel LE COUVIOUR

Fait à Pontivy, le 28 juin 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

SDEM56 - PONTIVY

Informations et photos non contractuelles, éventuellement à titre informatif en l'état à l'échelle 1:2500. Elles ne sauraient engager la responsabilité de leurs auteurs.

